

LE BUSCA, NOTRE QUARTIER

ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA MAISON D'ARRÊT SAINT-MICHEL ET DU BUSCA - TOULOUSE

18, rue du Gorp - 31400 TOULOUSE - Tél. 06 80 94 77 36 - Courriel : contact@lebusca.fr
site web : www.lebusca.fr/ Facebook : [Le Busca, notre quartier](https://www.facebook.com/LeBuscaNotreQuartier)

Monsieur Jean-Luc Moudenc
Hôtel-de-Ville
Place du Capitole
31000 Toulouse

Objet : prison St Michel

Toulouse, le 19 juillet 2021

Monsieur le Maire.

La reconversion de la prison St Michel est un enjeu urbain pour Toulouse et la Métropole, mais aussi pour notre quartier, et ce depuis de nombreuses années.

Déjà évoqué sous le dernier mandat de Dominique Baudis, le devenir de la prison et du site sont à l'origine de la fondation de notre association.

Lors de la mandature de Philippe Douste-Blazy, dont vous étiez l'adjoint à l'urbanisme, un projet confié à Richard Edwards en 2003 et intitulé « l'artiste et l'ingénieur » avait vu le jour et recueilli notre assentiment, avant d'être abandonné lorsque vous avez succédé à M Douste-Blazy.

Rien de concret n'a vu le jour sous le mandat de Pierre Cohen.

Lors de votre élection en 2014, votre programme prévoyait le lancement d'un projet d'auditorium dans le mandat qui s'ouvrait, avec une mise en œuvre éventuelle dans le mandat suivant.

Nous avons accepté ce projet et pleinement participé aux diverses séances de travail en partenariat avec l'État sur un avant-projet permettant de déterminer le prix d'achat du site : un consensus a été trouvé entre la Mairie / Métropole, la Préfecture et les services de l'Etat et les associations de quartier sur une constructibilité négociée, et le prix d'achat a été fixé par l'Etat à 5,5 M €.

Alors que l'acquisition semblait enfin possible en 2020, vous nous avez fait part de votre refus de l'acter car le financement de l'auditorium n'était pas assuré !

Sachant qu'une telle opération (300 à 500 M€) nécessite un financement partagé entre l'État, la Métropole, la Région et le Département, qu'elle ne peut être mise en place rapidement surtout en période de covid, nous considérons que ce refus qui perdure se traduit par le report sine die de ce projet d'auditorium.

En tant qu'association, nous sommes très affectés par cette situation de blocage.

De plus, que répondre à nos adhérents et aux habitants du quartier pour qui « le devenir de la prison St Michel » est préoccupant et qui nous interrogent fréquemment sur la suite donnée à un projet auquel nous avons contribué ?

Un an après votre réélection, comment poursuivre notre soutien à ce projet alors que l'acquisition du site sur la base consensuelle des 5,5 M€ n'est toujours pas réalisée ?

D'autre part, la Maison d'Arrêt constitue un édifice remarquable, mais qui n'est pas entretenu par l'Etat propriétaire et qui se dégrade inexorablement comme nous l'avons constaté lors de nos visites conjointes.

Il est admis que le projet d'auditorium prendra du temps à voir le jour, car il faudra monter un partenariat pour le financer, puis mettre au point un projet architectural complexe et coûteux, et le mener à bien.

Mais précisément, c'est cet « entre-temps » qui nous préoccupe, car il s'agit de notre environnement immédiat et du quotidien de notre quartier.

Un article du Monde daté du 6 juillet intitulé « Transformer des friches en lieux artistiques éphémères, un bon plan pour les promoteurs » indique les enjeux de l'affectation provisoire de ces lieux « en attente ».

Dans cette perspective, Toulouse ne manque pas de demandes - qui pour être éphémères - n'en sont pas moins constitutives d'une expression culturelle moderne, comme on a pu l'expérimenter avec « l'Escampette » ; nous pensons aussi à des lieux de tournage cinématographiques.

Bref, le délai d'installation de ce grand projet n'empêche pas l'acquisition rapide du site dans son entier, permettant ainsi la sauvegarde des lieux et des usages même temporaires. L'aménagement du Castelet en musée - que nous saluons - ne représente qu'une petite partie du potentiel remarquable de ce site.

C'est dans cet état d'esprit que nous souhaiterions continuer notre collaboration avec vos équipes, mais nous persistons à dire que cela passe d'abord par l'acquisition du site par la mairie de Toulouse comme cela était annoncé.

Dans l'attente d'un engagement de votre part,

Veillez agréer, monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Pour l'association,

Le Président



Charles MARION

Copie : M. Jonnhy DUNAL, maire du quartier 5.3

CQSM